



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Aix-en-Provence, le 18 mars 2020

Les IA-IPR de langues vivantes

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
langues vivantes étrangères et régionales

#### Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale de langues  
vivantes

Dossier suivi par  
Les IA-IPR de langues  
vivantes  
Mél.  
ce.ipr  
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

### Objet : mise en œuvre de la continuité pédagogique

Chères et chers collègues,

En cette période si particulière, nous tenons tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour le sens des responsabilités et l'engagement dont vous faites preuve pour accompagner au mieux vos élèves. La situation ayant encore évolué, les inspecteurs de langues vivantes ont à cœur de vous assurer de leur soutien dans la mise en œuvre de l'enseignement à distance devenu désormais nécessaire.

Ce document vise à vous accompagner dans votre réflexion pour mettre en place le plus efficacement possible un enseignement de langue vivante à distance qui permettra d'**assurer la continuité pédagogique** pour les élèves pendant la période de fermeture des établissements.

Sur le plan pédagogique, l'objectif est de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissements, exercices...) et d'acquérir des compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent. En pratique, outre les outils déjà disponibles via l'ENT ou le CNED, les professeurs peuvent mettre à disposition des documents non interactifs qui permettent de poursuivre l'activité dans une discipline donnée (recherche documentaire, exercice à réaliser, texte à lire et à commenter, documents audio/vidéo ...).

Les enseignants restent les premiers responsables de la conception et du choix des supports d'enseignement dans le cadre des horaires et programmes. Comme en classe, il importe d'adapter votre enseignement au contexte et d'équilibrer les propositions d'activités. Vous pourrez prendre appui aussi bien sur vos propres outils que sur ceux mis à votre disposition, aussi bien au niveau national (« Ma Classe à la Maison » proposé par le CNED, page Eduscol dédiée à la continuité pédagogique, lettre EduNum de la DNE, BRNE...) que localement (sites disciplinaires académiques, DANE).

## **Principes pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique**



2/5

- Coordonner l'action au niveau de chaque classe (professeur principal) à partir du pilotage du chef d'établissement.
- Simplifier l'accès aux informations des élèves (consignes de travail, lien d'accès aux ressources, ...) en proposant un plan de travail à l'élève faisant apparaître les différentes disciplines, ceci afin d'éviter les sollicitations parallèles et de ne pas laisser l'élève seul face à une organisation à construire chez lui.
- L'objectif étant de ne pas envoyer tous les éléments simultanément, proposer un plan de travail qui permet de mettre en place un échange régulier et planifié de documents entre les professeurs et les élèves (dans les deux sens : envoi du professeur et retour des élèves vers le professeur).
- Privilégier dans un premier temps les activités permettant de maintenir les acquis des élèves et de faciliter l'appropriation des nouvelles modalités de travail à distance.
- Demander un travail sur des points précis à partir de consignes simples et explicites en veillant à ne pas se montrer trop ambitieux dès le départ.
- Organiser en équipe pédagogique le travail régulier de l'élève sur les différentes disciplines, pour cela des échanges réguliers entre professeurs sont nécessaires.
- Monter progressivement en charge en diversifiant les outils mobilisés par les élèves :
  - a. Utiliser dans un premier temps uniquement les outils classiques : ENT, PRONOTE, ...
  - b. Proposer l'utilisation des ressources en ligne (CNED, activités pédagogiques en auto-formation ou autres) sans interaction directe professeur-élève dans un premier temps.
  - c. Utiliser l'outil classe virtuelle du CNED dans un second temps. Limiter le temps de classe virtuelle avec quelques temps essentiels, se consacrer avant tout à la régulation du travail. Définir en amont un objectif précis à chacune de ces interventions.

### ***Remarques particulières sur les classes virtuelles :***

- Les professeurs doivent avoir conscience des difficultés pour des élèves de suivre une classe virtuelle, seuls chez eux.
- Les classes virtuelles ne doivent pas être trop nombreuses pour laisser à l'élève le temps de travailler et d'avoir des activités diversifiées tout au long de la journée.
- Ne créer qu'une seule classe virtuelle par groupe-classe afin que l'élève utilise toujours le même lien pour s'y rendre en fonction du plan de travail donné par l'équipe.
- L'équipe pédagogique doit procéder de manière concertée pour organiser et animer la classe virtuelle en fonction du plan de travail donné.
- Conseil pratique : le professeur principal crée une classe virtuelle pour un groupe classe et transmet le lien « modérateur » à chacun de ses collègues. Pour que les élèves n'aient qu'un seul lien à utiliser, seul le lien créé par le professeur principal (en son nom) sera utilisé. L'animation de cette classe virtuelle sera prise en charge par l'équipe pédagogique en fonction du plan de travail établi.
- Un trop grand nombre de classes virtuelles pendant la journée est contre-productif, l'équipe pédagogique choisira les priorités de chaque journée.

### **Préconisations**

Le travail s'organisera à deux niveaux :

#### ***1. Au niveau de l'équipe pédagogique pour :***



3/5

- Construire un plan de travail cohérent et partagé entre tous les enseignants d'une même classe.
- Identifier les priorités dans le travail à faire car tout ne pourra pas être fait en même temps ; adapter les consignes du travail demandé au contexte actuel.
- Maintenir des temps d'échanges réguliers dans l'équipe pédagogique.

## 2. **Au niveau disciplinaire pour :**

- Parmi les ressources disponibles (sites disciplinaires, CNED, ressources éditeurs ouvertes, ...) faire des choix ciblés sur des objectifs spécifiques à cette période d'enseignement.
- Adapter la stratégie d'enseignement à distance aux voies technologiques et professionnelles, ou à tout autre enseignement pour lequel les ressources en ligne sont actuellement insuffisantes.
- S'inscrire dans le plan de travail de l'équipe pédagogique en proposant des interactions régulières professeurs-élèves. Ces interactions devront être coordonnées entre enseignants afin de ne pas sur-solliciter les élèves.
- Maintenir des temps d'échanges réguliers dans l'équipe disciplinaire.

## Conseils

### **ETAPE 1 : Définir un outil permettant de rester en contact avec les élèves**

1. Privilégiez un **moyen de communication simple**, c'est-à-dire que vous maîtrisez déjà ou que vous serez en mesure de prendre en main très rapidement.
  - Vous pouvez par exemple alimenter l'ENT (environnement numérique de travail) que vous utilisez au quotidien dans votre établissement. Vous pourrez ainsi y joindre des fichiers et/ou des liens (si le poids des fichiers est trop lourd par exemple).
  - L'utilisation des adresses électroniques des élèves est également possible. Nous vous conseillons d'utiliser votre adresse électronique d'établissement plutôt que votre adresse professionnelle en prénom.nom@ac-aix-marseille.fr
  - Il existe également d'autres plateformes pour mettre des cours en ligne ([Le Web Pédagogique](#) par exemple), mais si vous ne les utilisez pas à l'heure actuelle, les formalités d'inscription des élèves (demandes d'autorisation) et la prise en main d'un nouvel outil n'en font pas une solution opérante à court terme.
2. Etablir un **calendrier de travail** et le communiquer aux élèves
  - Nous préconisons de respecter les horaires de cours habituels pour les temps de travail synchrone et de donner du travail personnel entre chaque séance.
  - Il convient de garder à l'esprit qu'une famille peut regrouper plusieurs enfants et que chacun d'entre eux n'aura pas, en conséquence, un accès illimité à l'ordinateur familial. Il est donc conseillé de privilégier également des phases de travail à partir de documents disponibles dans leur version papier après impression, à partir d'outils préalablement distribués en classe, du cahier, du cahier d'activités, etc.
  - Il est important de repérer les élèves dont les familles ne sont pas dotées d'appareils numériques ou d'un accès à l'internet et de convenir avec eux, en lien avec l'établissement et l'équipe éducative, des modalités de travail possibles.

## **ETAPE 2 : Définir un scénario d'apprentissage à distance dans une perspective actionnelle**

Au cours des travaux menés à distance, les élèves seront confrontés à des supports authentiques en réception (compréhension de l'oral et/ou de l'écrit) pour aboutir à une tâche de production (orale ou écrite, individuelle ou collaborative, en continu ou en interaction).



4/5

### **Exemple A – Compréhension écrite → production écrite**

- Envoi aux élèves du support de compréhension écrite accompagné de consignes de repérages et de construction du sens et d'une consigne de production écrite en lien avec le support.
- Envoi du travail de l'élève au professeur (via l'outil de communication sélectionné par le professeur).
- Renvoi par le professeur de la copie annotée à chaque élève (en utilisant par exemple « insertion » > « commentaire »).

### **Exemple B – production écrite collaborative avec un éditeur de texte tel que l'application Framapad**

- Création par le professeur d'un document support par groupe de travail (comprenant à minima la consigne en référence à un document travaillé en amont).
- Production écrite collaborative qui favorise l'entraide, permet de fonctionner par groupes de besoin et limite le temps de lecture pour le professeur (une production par groupe, pas de copie individuelle). Cela implique de réfléchir en amont au regroupement que l'on définit.

### **Exemple C – compréhension orale → expression orale via l'enregistrement d'un fichier audio**

Comme pour l'exemple A, on peut envisager des allers-retours entre enseignant et élève pour communiquer conseils et améliorations. Dans ce cas, l'enregistrement de départ est réalisé par l'élève.

Combiné avec le schéma B, il peut s'agir d'un autre cas de figure. On peut envisager que l'élève a rédigé de façon collaborative une production écrite et que l'étape suivante consiste à s'entraîner à la mise en voix. L'enregistrement peut aussi être fourni par le professeur ou l'assistant à partir du texte conçu par l'élève pour proposer un modèle oral à reproduire.

### **Exemple D – expression orale en interaction à partir d'une classe virtuelle et/ou du téléphone**

Ce type d'activité nécessite la disponibilité des interlocuteurs au même moment sur un créneau défini (enseignement synchrone appelé 'classe virtuelle'). Il peut s'agir de petits groupes d'élèves répartis par besoins.

## **Ressources et outils pour assurer la continuité pédagogique**

Le portail interlangues de l'académie d'Aix-Marseille propose une page spécialement dédiée à la continuité pédagogique en langues vivantes. Vous y trouverez un recensement de sites, d'outils et de ressources utiles pour organiser la continuité des apprentissages : [http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10765889/fr/continuite-pedagogique-pendant-la-fermeture-des-etablissements-scolaires](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10765889/fr/continuite-pedagogique-pendant-la-fermeture-des-etablissements-scolaires)



5/5

Nous vous invitons également à consulter les sites académiques spécifiques aux différentes langues dans lesquels de nombreuses ressources pédagogiques (séquences, exemple d'activités, fiches de travail...) sont mises à votre disposition. Elles pourront vous servir d'inspiration pour adapter vos propres ressources à des modalités en distanciel. Vous pouvez y accéder à partir de notre portail interlangues : [http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_87392/fr/accueil](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_87392/fr/accueil)

Nous vous invitons également à consulter régulièrement la FAQ disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dans laquelle vous trouverez des informations et recommandations pour les établissements scolaires et les personnes : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-2742533>

Dans cette situation inédite qui nous amène à explorer les outils et les méthodes de la continuité pédagogique, nous vous remercions à nouveau pour votre capacité à travailler de manière solidaire, notamment avec les professeurs stagiaires et contractuels afin de concevoir des séquences d'apprentissage répondant aux besoins des élèves.

Bon courage à toutes et à tous.

Très cordialement,

Les IA-IPR de langues vivantes